

# PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022 – 20H30

L'an deux mille vingt-deux, le six du mois d'octobre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/10/2022

Présents: M. Benoit VERNAISON; Mme. Marie Dominique CHEVRON; Mme. Noémie VILLARD; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE; M. Cédric FONT; Mme. Claudie

BARCET; M. Anthony CUNHA; Mariane MASSON; Mme. Elodie MARION; Mme. Marie-Line BALMONT; M. Laurent GIAUFFRET; M. Maurice PETRE

Secrétaire de séance : Mme. Marie Dominique CHEVRON

Absents excusés : M. Romuald BANSE ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Yves MAHY

Quorum: 7

## **ORDRE DU JOUR**:

## $\hfill \square$ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/09/2022

## ☐ PROJETS COMMUNAUX :

- Pôle Sportif : point sur les négociations pour les attributions des lots
- Eglise : retour du BE & Associés
- Maisons du Lavoir : vente et début des travaux
- MAM : point sur le projet

#### □ DÉLIBERATION :

- Convention d'adhésion au service commun « gestion administrative des communes » de la CCMDL

## ☐ COMMISSIONS CCMDL

## ☐ COMMISSIONS COMMUNALES:

- Réorganisation des commissions communales
- Communication: Bulletin municipal 2022 Rappel articles commissions
- Déchets : Points de collecte et nouvelles consignes de tri
- MJ: retour sur la dernière réunion
- Urbanisme : Permis d'aménager FR IMMOBILIER

## **QUESTIONS DIVERSES**

## ☐ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/07/2022

M. le Maire rappelle les points à l'ordre du jour, puis demande de bien vouloir approuver le PV de séance, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité

## □ PROJETS COMMUNAUX

**EGLISE**: l'estimatif des travaux s'élève à environ 316 000€ à voir selon le budget si l'appel d'offres sera lancé. L'association suit sa création, la déclaration auprès de la préfecture est cours.

MAISON DU LAVOIR: La vente du terrain devait être conclue le 28/09, le plan d'arpentage était insuffisant, elle est reportée au vendredi 7/10 avec une délibération plus détaillée que celle qui avait été prise lors du conseil de juin.

Les travaux devraient commencer en novembre, l'accès aux stationnements près de la mairie ainsi que l'accès aux garages des locataires de la SEMCODA sera grandement perturbé voir inaccessible à certains moments. Un courrier parviendra aux concernés.

**MAM**: Cédric F. rappelle l'étude de faisabilité, qui a été effectuée, par CORNU-NEEL ARCHITECTURES afin d'évaluer le montant des travaux de réaménagement de l'ancienne école. Puis il résume la réunion avec la PMI, la CCMDL, le Relais Petite Enfance et la CAF, qui ont estimé le projet non viable, eu égard au nombre insuffisants d'enfants et la présence de la crèche « Les P'tits Doudous » sur la commune qui n'a aucune demande en attente.

Les porteurs de projet souhaitent malgré tout poursuivre leur création de MAM. Il semble difficile de les accompagner après l'avis d'une institution comme la CAF à l'appui de chiffres pour la rénovation complète des locaux. Cependant la location des locaux reste une option envisageable. Se pose le problème des charges notamment qui risquent d'être élevées, telle l'électricité et le chauffage qui ne cessent d'augmenter dans le contexte économique actuel. Toutefois, le conseil propose de leur louer les locaux en l'état et propose un loyer, pour 100m² d'environ 666,00€ hors charges et 200€ de charges révisables, mais ceci reste à définir.

## **POLE SPORTIF:**

Les offres des différents lots ont été reçues. La phase de négociation est en cours avant attribution. Ci-après la liste des entreprises ayant répondu :

LOTS	ESTIMATION ETUDE	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 4
		Maçonnerie PHILIBERT	LCA La Construction Arbresloise		
Lot n°01 : GROS ŒUVRE- FACADES	141 346,74 €	124 128,79 €	152 341,50 €		
		BLANC BARANGE	LOFOTEN		
Lot n°02 : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE ETANCHEITE	84 790,50 €	93 893,21 €	98 649,93 €		
		SMC JOURNET			
Lot n°03 :MENUISERIES INTERIEURES EXTERIEURES	68 608,60 €	51 792,30 €			
		TARRES	M2B	ETS FAYOLLE PÈRE ET FILS	ETS DENJEAN
Lot n°04 : SERRURERIE	65 676,50 €	45 086,58 €	57 781,10 €	48 008,44 €	51 838,00 €
		Ets LARDY	SAS NOCA	AUBONNET	
Lot n°05 : PLATRERIE PEINTURE	52 964,59 €	41 379,23 €	45 904,54 €	47 247,99 €	
		SARL SELIFIDA CARRELAGES			
Lot n°6 :CARRELAGE- FAIENCE	55 801,40 €	61 340,70 €			
		BORDANOVA	Ets BENIERE		
Lot n°7 : CHAUFFAGE VENTILATION	59 000,00 €	77 350,00 €	49 800,00 €		
		BORDANOVA	Ets BENIERE		
Lot n°8 : PLOMBERIE SANITAIRE	57 000,00 €	69 944,70 €	49 800,00 €		
		ELYSIOM SAS	Ets BENIERE	PHEBUS SAS	
Lot n°9 : ELECTRICITE	31 000,00 €	28 542,89 €	23 475,75 €	49 996,66 €	
		RIVOLLIER TP	EIFFAGE	TP LACASSAGNE	
Lot n°10: TERRASSEMENT VRD	202 375,00 €	205 635,00 €	229 899,10 €	184 000,00 €	
MONTANT TOTAL	818 563,33 €				

## ☐ DÉLIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

Convention d'adhésion au service commun « gestion administrative des communes » de la CCMDL

#### ☐ COMMISSIONS CCMDL

**Déchets :** La modification des consignes de tri a pour but de favoriser le vrac. Pour le moment il y a encore une distribution de sacs de tri sélectif. Le ramassage porte à porte devrait s'arrêter, les emplacements de collectes semi enterrés sont à l'étude.

- Les principaux changements et points importants à compter du 01/10/2022 sont les suivant :
- ♦ Le papier rejoint les emballages dans le sac jaune,
- → De nouveaux contenants pour les emballages viennent remplacer les bacs jaunes sur certains points de regroupement. Il s'agit de colonnes aériennes (même profil que les colonnes à verre et à papier) dont l'ouverture permet le passage du sac jaune. Il reste néanmoins tout à fait possible de mettre les emballages en VRAC (l'optimisation du contenu en sera meilleure),
- → Comme les bacs jaunes, ces colonnes pourront accueillir emballages et papiers, les colonnes aériennes
  "bleues" auparavant dédiées à la collecte du papier peuvent désormais accueillir, elles aussi, le contenu du
  sac jaune. À ce jour ces colonnes n'ont connu aucune transformation pouvant signaler leurs nouvelles
  fonctions. Dans un premier temps les ouvertures seront laissées telles quelles afin d'inciter les usagers au
  dépôt en VRAC. Néanmoins l'agrandissement des opercules pour rendre le passage du sac possible est
  envisageable,
- ♦ De nouveaux stickers, avec une mise à jour des consignes de tri, seront disponibles très prochainement. Il sera demandé aux agents techniques des communes de bien vouloir les apposer sur les contenants.
- ♦ Un dernier point sur la collecte : les bacs jaunes seront toujours collectés à la même fréquence
- Les colonnes emballages (nouveau modèle + anciennes colonnes papiers) seront collectées par l'entreprise SUEZ.
- → De la même façon que le verre (et le papier jusqu'à maintenant) ces colonnes seront collectées en fonction de leur remplissage. La fréquence pourra donc être différente d'un point à un autre. Ce service étant nouveau, il faudra un temps d'appropriation et d'observation pour que SUEZ puisse adapter ses tournées à la vitesse de remplissage des colonnes.
- † Il est donc probable que des débordements soient constatés les premières semaines. Une tolérance devra être accordée.

### ☐ COMMISSIONS COMMUNALES : Réorganisation des commissions

Un responsable parmi les adjoints a été désigné pour faire vivre chaque commission. Cette réorganisation est nécessaire pour réduire le nombre de commissions.

1 - URBANISME	2 - FINANCE/BUDGET	3 - COMMUNICATION, PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME	4 - AFFAIRES SCOLAIRES / PETITE ENFANCE / JEUNESSE / SPORT & LOISIR
Benoit VERNAISON	Benoit VERNAISON	Marie-Thérèse FAYOLLE	Cédric FONT
Marie Dominique CHEVRON	Cédric FONT	Claudie BARCET	Noémie VILLARD
Cédric FONT	Noémie VILLARD	Mariane MASSON	Mariane MASSON
Noémie VILLARD	Marie Dominique CHEVRON	Marie-Line BALMONT	Claudie BARCET
Marie-Thérèse FAYOLLE	Marie-Thérèse FAYOLLE	Elodie MARION	Marie-Line BALMONT
		Romuald Banse	Laurent GIAUFFRET
			Anthony CUNHA

5 - BATIMENTS / VOIRIE	6 - DEVELOPPEMENT DURABLE / VEGETALISATION / TRANSITION	7 - CCAS	
Cédric FONT	Noémie VILLARD	Benoit VERNAISON	
Noémie VILLARD	Marie Dominique CHEVRON	Marie Dominique CHEVRON	
Anthony CUNHA	Mariane MASSON	Marie-Therese FAYOLLE	
Isabelle BALLAS	Laurent GIAUFFRET	Claudie BARCET	
Elodie MARION	Yves MAHY	Yves MAHY	
Yves MAHY	Maurice PETRE	Maurice PETRE	
		Romuald BANSE	
EXTERIEURS VOIRIE (ENTRETIEN/DENEIGEMENT)	EXTERIEURS DD	EXTERIEURS	
Michel CLAVEL	Christophe Moulin	Eric Berne	
Franck BLANC	Heloise Augros	Marie-Aimée Piégay	
Thierry PUPIER	Amélie Goutagny	Odile Poncet	
Jean-Pierre PIEGAY	Bertrand Chambe	Martine Besson	
Sylvain FERLAY	Danny Lebreton	Alain Gerin	
	Lucile Daguzan	Annick Lhopital	
	Extérieurs Fleurissement		
	Lionel Rivat		
	Martine Besson		
	Jacques Ogier		
	Marie-Aimée Piégay		
,	Bernadette Venet	,	
	Jacqueline Julien		
	Simone Ferlay		
	Odile Poncet		
	Maquy Collomb		

- **Communication**: Bulletin municipal 2022:

Un mailing sera envoyé aux associations pour la rédaction des articles à paraître lors du prochain numéro, ainsi qu'aux entreprises souhaitant acheter un encart. L'impression est prévue pour la fin de l'année. Des devis seront effectués. Il faudra réunir la commission pour son montage.

- **MJ**: Assemblée Générale du 23/09, les jeunes prévoient de présenter au conseil l'association et le nouveau bureau. Une demande de bourse initiative jeune auprès de la CCMDL sera sollicitée avant fin décembre pour rafraîchir les locaux.
- **Urbanisme : Permis d'aménager FR IMMOBILIER :** il a été déposé et fait l'objet de demande de complément d'informations.

## ☐ QUESTIONS DIVERSES

Le bureau Veritas interviendra au Centre d'accueil le 27/10 et 02/11 prochains pour effectuer les contrôles règlementaires.

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal le <u>10/11/2022 à 20H30.</u> Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h30.

Le Maire,

**Benoit VERNAISON** 

La Secrétaire de séance,

Marie Dominique CHEVRON

Le présent procès-verbal a été approuvé par les membres présents lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10/11/2022.

Affiché le : 10/11/2022